



**MAIRIE DE
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Document affiché à l'Hôtel de Ville le
en application des dispositions de l'article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

ACTES

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Bernard COULON – Maire, à la suite de la convocation faite par ce dernier le 16 novembre 2018.

Présents :	Mesdames et Messieurs Bernard COULON – Maire, Emmanuel FERRAND, Roger VOLAT, Christine BURKHARDT, Nicole POLIGNY, Christophe GIRAUD, Chantal CHARMAT, Estelle GAZET – Adjoints, Danièle BESSAT, Andrée LAFAYE, Françoise DE GARDELLE Bernard DELAVAUULT, Marie-Claude LACARIN, Guy BONVIN, Philippe CHANET, Chantal REDONDAUD, Claude RESSAUT, Eric CLEMENT, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Benoît FLUCKIGER, Sylvie THEVENIOT, Thierry GUILLAUMIN, Jérôme THUIZAT et Hélène DAVIET.
Excusés :	Madame Sandra MONZANI qui a donné pouvoir à Madame Chantal CHARMAT Monsieur Bruno BOUVIER qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard COULON
Absents :	
Quorum :	Vingt-cinq Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-sept
Secrétaire :	Madame Estelle GAZET

Monsieur Bernard COULON accueille les participants.

Il propose de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 04 octobre 2018, ce qui est fait à l'unanimité.

Acte :	Délibération n° 01 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB01) : Domaine – Acquisition d'un immeuble rue de la Commanderie
Objet :	3.1 Acquisitions

Considérant l'intérêt de s'assurer de la propriété de l'ensemble foncier cadastré sous les références ZK 108 afin de faciliter les possibilités d'aménagement de voirie sur ce secteur, le Conseil Municipal d'autoriser ladite acquisition au prix de 50.000,00 € accepté par les vendeurs.

Acte :	Délibération n° 02 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB02) : Domaine – Cession d'un immeuble rue Croix Jean Béraud
Objet :	3.2 Aliénations

Vu l'offre d'achat de la maison d'habitation sise au 26 Rue Croix Jean Béraud et considérant que la Commune n'a plus d'utilité aujourd'hui de cet immeuble qui constituait le logement de gardien du cimetière, l'assemblée unanime en autorise la vente au prix de 32.500,00 € hors honoraires de négociation et frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Acte :	Délibération n° 03 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB03) : Domaine – Prix de vente des terrains du Lotissement « Saint-Julien »
Objet :	3.2 Aliénations

Vu le projet de création, sur les parcelles cadastrées sous les références AE 16, 17, 18 et 136, d'un lotissement de 12 lots d'une superficie totale de 12.373 m² dont 11 lots destinés aux accédants à la propriété pour de la construction individuelle à usage d'habitat et représentant 6.886 m² et un lot de 5.487 m² destiné à accueillir un programme d'habitat semi-collectif, et considérant le montant de l'opération ainsi que la nécessité de conforter le niveau de population pour garantir la pérennité sur le territoire d'un niveau de service adapté aux besoins ainsi que la nécessité de densifier les constructions, l'assemblée unanime

confirme la réalisation de l'opération et autorise la vente des terrains au prix de 25,00 € HT (soit 30,00 € TTC) le m² pour les lots 1 à 11 destinés aux constructions individuelles et 30,00 € HT (soit 36,00 € TTC) pour le lot 12 destiné au semi-collectif.

Acte :	Délibération n° 04 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB04) : Domaine – Dénomination de voies ouvertes à la circulation publique
Objet :	3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Afin d'honorer la mémoire du Général de brigade Jacques VERNOIS inhumé au cimetière de Saint-Pourçain-sur-Sioule mais dont le nom n'a pas pu être inscrit sur le Monument aux Morts, le Conseil Municipal unanime décide de dénommer « Esplanade du Général Jacques VERNOIS » l'espace situé en face du kiosque à musique, entre les deux feux tricolores dans le prolongement de l'Avenue Pasteur.

Acte :	Délibération n° 05 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB05) : Personnel – Modification du tableau des effectifs
Objet :	4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Vu l'avis du Comité technique en date du 27 novembre 2018 et afin de permettre d'acter de la transformation d'un poste d'Agent de Maîtrise suite au départ d'un agent le Conseil Municipal unanime décide des modifications correspondantes au tableau des effectifs du personnel au 01 janvier 2019.

Acte :	Délibération n° 06 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB06) : Personnel – Recrutements pour accroissement temporaire d'activité
Objet :	4.4 Autres catégories de personnel

Afin de garantir la continuité du fonctionnement du service, le Conseil Municipal unanime autorise le recrutement d'un agent non titulaire de droit public à temps complet appelé à exercer les fonctions d'Agent de restauration scolaire en vue de faire face à un besoin occasionnel lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximum de 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs à compter du 01 janvier 2019.

Acte :	Délibération n° 07 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB07) : Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne – Modification des statuts
Objet :	5.7 Intercommunalité

Vu les statuts modifiés adoptés par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne lors de sa réunion du 27 septembre 2018 afin de clarifier les compétences de l'Etablissement dans un but de sécurité juridique, l'assemblée unanime approuve cette modification.

Acte :	Délibération n° 08a du 27 novembre 2018 (20181127_1DB08a) : Commerce – Dérogation au repos dominical dans les magasins de détail
Objet :	6.4 Autres actes réglementaires

En application de la Loi du 06 août 2015, et statuant sous réserve de l'avis conforme de l'organe délibérant de l'Etablissement public de coopération intercommunale auquel appartient la Commune, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détail conformément à l'article L3132-26 du Code du travail les dimanches 14 avril, 26 mai, 02 juin, 30 juin, 14 juillet, 25 août, 24 novembre, 01 décembre, 08 décembre, 15 décembre, 22 décembre et 29 décembre 2019.

Acte :	Délibération n° 09a du 27 novembre 2018 (20181127_1DB09a) : Finances – Garanties d'emprunt
Objet :	7.3 Emprunts

Vu la demande de transfert des prêts de la Société d'H.L.M. DOM'AULIM à AUVERGNE HABITAT, le Conseil confirme à l'unanimité les garanties déjà accordées par la Commune pour le remboursement des emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et en autoriser le transfert au bénéfice du nouveau débiteur.

Acte :	Délibération n° 09b du 27 novembre 2018 (20181127_1DB09b) : Finances – Garanties d'emprunt
Objet :	7.3 Emprunts

Vu la demande de transfert des prêts de l'Office Public d'H.L.M. MOULINS HABITAT à EVOLEA, le Conseil confirme à l'unanimité les garanties déjà accordées par la Commune pour le remboursement des emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et en autoriser le transfert au bénéfice du nouveau débiteur.

Acte :	Délibération n° 10 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB10) : Programme d'équipement – Demande de subvention
Objet :	7.5 Subventions

Considérant que les travaux d'aménagement d'un ascenseur et d'un WC pour les personnes à mobilité réduite à la salle Mirendense sont éligibles à une aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du programme de soutien aux bourgs-centre, l'assemblée unanime confirme la réalisation du projet et sollicite une aide de 15.000,00 € sur une dépense prévisionnelle de 178.355,23 € HT dont 84.718,73 € subventionnés par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Acte :	Délibération n° 11 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB11) : Programme d'équipement – Demande de subvention
Objet :	7.5 Subventions

Considérant que les travaux d'aménagement de la Route de Briailles sont éligibles à une aide financière de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne au titre du programme de mise en valeur des Communes, l'assemblée unanime confirme la réalisation du projet et sollicite une aide de 20.979,00 € sur une dépense prévisionnelle de 322.024,25 € dont 96.607,27 € subventionnés par le Département.

Acte :	Délibération n° 12 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB12) : Vie associative – Attribution de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Le Conseil Municipal unanime décide d'attribuer une subvention de 1.000,00 € à l'association des COMPAGNONS DE LA FICELLE au titre des aides exceptionnelles eu égard aux contraintes générées par l'indisponibilité de la salle Mirendense pour les animations promotionnelles dans le cadre de la sortie de la Ficelle 2018.

Acte :	Délibération n° 13 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB13) : Programme d'incitation pour la réfection des façades du centre-ville – Attribution de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Compte tenu du montant définitif des travaux éligibles porté sur les factures produites par les demandeurs, le Conseil Municipal unanime autorise le versement des subventions correspondantes dans le cadre de l'opération de soutien des travaux de réfection de façades pour un montant total de 2.616,78 €.

Acte :	Délibération n° 14 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB14) : Finances – Remboursement de frais
Objet :	7.10 Divers

Considérant l'intérêt pour la collectivité, le Conseil Municipal unanime autorise le remboursement à l'intéressé d'un montant total de 36,00 € correspondant aux dépenses qu'il a exposées pour une visite médicale d'aptitude.

Acte :	Délibération n° 15 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB15) : Taxes et produits irrécouvrables – Admissions en non-valeur
Objet :	7.10 Divers

Vu demande de la Trésorière municipale, le Conseil Municipal, statuant par 23 voix et 4 abstentions, refuse d'admettre en non-valeur diverses créances pour un montant total de 638,76 €.

Acte :	Délibération n° 16 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB16) : Taxes et produits irrécouvrables – Extinction de créances
Objet :	7.10 Divers

Vu la demande de la Trésorière municipale, le Conseil Municipal, par 23 voix contre 4, refuse d'admettre en créances éteintes une facturation émise sur le Budget annexe de la Régie municipale d'assainissement pour un montant total de 2.286,08 €.

Acte :	Délibération n° 17 du 27 novembre 2018 (20181127_1DB17) : Commerce – Opération « Vitrites »
Objet :	8.5 Politique de la ville, habitat, logement

Vu sa Délibération n° 14 du 26 janvier 2018, décidé de lancer une opération « Vitrines » de mise en valeur de commerces vacants présentant des devantures à l'état d'abandon par l'apposition de vitrophanies avec les propriétaires qui le souhaitent, et considérant la possibilité d'une mise en œuvre depuis l'intérieur des locaux pour une meilleure durée dans le temps et un moindre de risque de vandalisme, le Conseil Municipal unanime approuve le nouveau projet de Convention intégrant cette possibilité.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 29 novembre 2018
par le Maire soussigné,

Bernard COULON

